

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**la 2e série de compléments au budget 2024*

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 101 du règlement du Conseil communal du 1er septembre 2016, la Municipalité sollicite l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2024	Crédit compl.
CHARGES			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
01200.3636.00	Dons, aides et subventions aux organisations privées	292'220	
	Subventions et soutiens octroyés par la Municipalité à des événements (décision municipale du 02.10.2024)		35'000
02200.3010.00	Salaires du personnel administratif CHANC-JUR - engagement d'une juriste à 100% pour cause de maternité (décision municipale du 30.04.2024)	1'878'900	46'000
02200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC CHANC-JUR - engagement d'une juriste à 100% pour cause de maternité (décision municipale du 30.04.2024)	129'640	2'400
02200.3052.00	Caisse de pension CHANC-JUR - engagement d'une juriste à 100% pour cause de maternité (décision municipale du 30.04.2024)	321'870	7'800

2. FINANCES

02230.3158.01	Maintenance de logiciels, licences Modification de la version du logiciel des temps (TimeAs) suite au nouveau statut du personnel (décision municipale du 11.09.2024)	281'550	22'000
---------------	---	---------	--------

3. SPORT ET BATIMENTS

21700.3144.10/01	Entretien-rénovations des bâtiments Collège Léon-Michaud – remplacement d'un urinoir à rigole par deux urinoirs (décision municipale du 05.06.2024)	270'000	15'000
21700.3144.10/17	Entretien-rénovations des bâtiments Collège de la Vilette - remplacement du grillage souple par une clôture rigide (décision municipale du 17.07.2024)	270'000	45'000
21700.3144.10/01	Entretien-rénovations des bâtiments Collèges Léon-Michaud et Montagny - remise en état des stores à lamelles (décision municipale du 08.05.2024)	270'000	45'000
21700.3144.10/01	Entretien-rénovations des bâtiments Collèges Léon-Michaud et Montagny - remise en état des stores à lamelles 2ème étape (décision municipale du 25.09.2024)	270'000	20'000
21700.3144.10/01	Entretien-rénovations des bâtiments Salle de gym Léon-Michaud – remplacement des rideaux d'obscurcissement (décision municipale du 18.09.2024)	270'000	40'000
21700.3144.11/04	Améliorations des bâtiments Collège du Cheminet - remplacement de 2 lavabos par un bac à 4 robinets (décision municipale du 10.07.2024)	150'000	11'000
02901.3130.00	Prestations de services et honoraires Equipes d'exploitation - remplacement d'une collaboratrice et de deux collaborateurs en incapacité de travail pour l'exécution des tâches de nettoyage par une société externe (décision municipale du 14.08.2024)	64'900	50'000

34100.3636.08	Aides aux sociétés sportives Soutien à l'Association From Esports Romand - FER 4 est un tournoi e-sport (jeux vidéo) (décision municipale du 26.06.2024)	381'000	30'000
34101.3010.10	Salaires du personnel des auxiliaires Installation piscines et patinoires - engagement d'un employé polyvalent à 100% pour maladie longue durée (décision municipale du 24.04.2024)	275'000	35'000
34101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC Installation piscines et patinoires - engagement d'un employé polyvalent à 100% pour maladie longue durée (décision municipale du 24.04.2024)	92'200	2'800
34101.3052.00	Caisse de pension Installation piscines et patinoires - engagement d'un employé polyvalent à 100% pour maladie longue durée (décision municipale du 24.04.2024)	187'370	6'800
96300.3430.40/09	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Restaurant La Grange - remplacement d'un lave-vaisselle (décision municipale du 26.06.2024)	189'350	15'000
96300.3430.40/24	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Sports 5 - Remplacement de la production de chaleur du site (décision municipale du 11.09.2024)	189'350	50'000
96300.3430.40	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Bâtiments du patrimoine financier - Travaux de réfections complètes d'appartements (décision municipale du 11.09.2024)	189'350	50'000
96301.3430.40	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Bâtiments HLM - Travaux de réfections complètes d'appartements (décision municipale du 11.09.2024)	264'200	50'000
96301.3130.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Bâtiments HLM - Remplacement d'une collaboratrice en incapacité de travail (nettoyage) (décision municipale du 11.09.2024)	4'400	20'000

4. MOBILITE, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENTS

61504.3099.00	Autres charges du personnel Plan de mobilité de l'administration - augmentation des demandes de primes écomobilité (décision municipale du 02.10.2024)	47'000	15'000
61504.3132.00	Honoraires, conseillers externes, experts Etudes préliminaires pour les projets complémentaires (interface bus, stationnement vélos, etc) à la halte CFF au PST d'Y-Parc (décision municipale du 02.10.2024)	136'000	50'000
61500.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Entretien urgent et sécurisation de la place de jeux des Cygnes à la rue du Parc (décision municipale du 12.06.2024)	40'000	33'500
61502.3151.02	Entretien des véhicules Remplacement de la grue équipant le camion IVECO Stralis utilisé par le secteur Voirie. (décision municipale du 03.07.2024)	300'000	48'000
8200.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Taille d'un peuplier pour l'association « Les Cartons et Jardins du Cœur » (décision municipale du 03.07.2024)	62'670	5'000

5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

21800.3010.00/03	Salaires du personnel administratif et exploitation Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	226'600	7'000
21800.3010.01/03	Salaire du personnel pédagogique Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	1'556'410	38'350
21800.3050.01/03	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC pédagogique Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	110'370	2'800

21800.3052.01/03	Caisse de pension, pédagogique Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	252'500	7'700
21800.3100.00/03	Matériel de bureau Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	5'000	30'000
21800.3105.00/03	Denrées alimentaires Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	380'000	8'000
21800.3160.00/03	Loyers et bail à ferme des biens-fonds Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	104'800	8'000
21800.3130.00/03	Prestations de service et honoraires Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06. 2024)	127'100	5'000
21913.3130.22	Frais de transport des élèves Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06.2024)	192'500	20'000
5600.3636.13	Sleep-in (accueil de jour) Caritas - soutien aux repas de la Lucarne par Eldora (décision municipale du 02.10.2024)	20'000	10'000
57300.3000.10	Jetons de présence GT la Constituante de la Commission consultative Suisses-Immigrés – jetons de présence (décision municipale du 24.04.2024)	11'000	4'000
57901.3010.00	Salaires du personnel administratif Service social communal - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 08.05.2024)	441'740	13'000

57901.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC Service social communal - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 08.05.2024)	31'500	900
57901.3052.00	Caisse de pension Service social communal - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 08.05.2024)	73'640	2'500
57900.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Abbaye d'Yverdon, soutien aux forains (CHF 2.- par billet) (décision municipale du 8.05.2024)	75'000	17'300

6. SECURITE PUBLIQUE

02210.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation Contrôle des habitants - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 12.06.2024)	626'200	10'000
02210.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC Contrôle des habitants - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 12.06.2024)	44'580	700
02210.3052.00	Caisse de pension Contrôle des habitants - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 12.06.2024)	103'480	1'900
14000.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Gens du voyage étrangers - dépenses relatives à l'occupation du terrain (décision municipale du 22.05.2024)	85'500	43'400
14002.3130.00	Prestations de services et honoraires Entretien des locaux SSP - remplacement d'une collaboratrice pour cause d'accident par une entreprise externe (décision municipale du 04.09.2024)	17'600	14'000

61503.3141.65	Entretien signalisation routière	320'000	
	Halte spontanée provisoire pour les gens du voyage suisses au stand de Floreyres (décision municipale du 22.05.2024)		49'000

7. URBANISME, RH, CULTURE ET DURABILITE

02220.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation	1'493'060	
.	Heures de travaux pour la modification de la version du logiciel des temps (TimeAs) suite au nouveau statut du personnel (décision municipale du 11.09.2024)		15'000
32201.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation du TBB	611'340	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		33'000
32201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC	46'420	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		2'800
32201.3052.00	Caisse de pension	101'870	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		6'600
32201.3010.10	Salaires du personnel des auxiliaires du TBB	108'620	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		50'000
32201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC	46'420	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		3'800
32201.3052.00	Caisse de pension	101'870	
	TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)		9'800

32201.3130.00	Prestations de services et honoraires TBB - analyse de la situation du TBB, plan d'action et engagements de personnel (décision municipale du 10.07.2024)	51'400	36'000
32900.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation Cheffe de projet culturelle - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 14.08.2024)	548'410	9'000
32900.3636.00	Dons, aides et subventions aux organisations privées à but non lucratif Organisation de l'événement Viva Pesta ; (décision municipale du 05.06.2024)	664'350	25'000
32900.3636.06	Subvention Jeux du Castrum Festival du Castrum : demande de soutien extraordinaire (décision municipale du 12.06.2024)	210'000	50'000
32900.3110.00	Meubles et appareils de bureau Déménagement du Service de la culture et de la Durabilité à l'Av. de la Gare 4 (décision municipale du 25.09.2024)	25'500	15'000
32900.3130.00	Prestations de services et honoraires Déménagement du Service de la culture et de la Durabilité à l'Av. de la Gare 4 (décision municipale du 25.09.2024)	51'500	5'000
31101.3634.04	Fondation de la Maison d'Ailleurs Maison d'Ailleurs - subvention pour une procédure d'engagement du directeur (décision municipale du 22.05.2024)	610'000	16'500
78100.3100.00	Matériel de bureau Déménagement du Service de la culture et de la Durabilité à l'Av. de la Gare 4 (décision municipale du 25.09.2024)	3'000	40'000
78100.3132.00	Honoraires, conseillers externes, experts Déménagement du Service de la culture et de la Durabilité à l'Av. de la Gare 4 (décision municipale du 25.09.2024)	50'100	10'000

79001.3010.00	Salaires du personnel administratif	758'950	
	Planification et aménagements urbains - Remplacement d'une urbaniste pour maladie longue durée (décision municipale du 30.04.2024)		15'000
79001.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC	50'410	
	Planification et aménagements urbains - Remplacement d'une urbaniste pour maladie longue durée (décision municipale du 30.04.2024)		1'500
79001.3052.00	Caisse de pension	130'230	
	Planification et aménagements urbains - Remplacement d'une urbaniste pour maladie longue durée (décision municipale du 30.04.2024)		3'000
TOTAL DES CHARGES			1'390'850

REVENUS

5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

21800.4260/07	Participation aux frais de pension camps	1'305'000	
	Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06.2024)		20'000
21800.4634/02	Subvention FAJE	636'930	
	Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06.2024)		15'4200
21800.4634/03	Aide au démarrage FAJE		
	Augmentation de l'UAPE de Chamblon à Champvent de 24 places (décision municipale du 19.06.2024)		35'000
TOTAL DES REVENUS			70'420



A. Tableau de synthèse des crédits complémentaires

Un tableau récapitulatif des crédits complémentaires, comprenant les crédits extraordinaires, pour les années 2012-2023 vous est présenté ci-dessous :

	1ère série	2ème série	Total
2012	713'000	838'000	1'551'000
2013	575'900	960'300	1'536'200
2014	252'300	678'010	930'310
2015	359'857	525'950	885'807
2016	163'774	764'965	928'739
2017	320'100	647'650	967'750
2018	310'900	356'860	667'760
2019	214'210	258'230	472'440
2020	87'100	1'100'370	1'187'470
2021	1'014'200	927'500	1'941'700
2022	228'660	1'296'390	1'525'050
2023	363'310	843'730	1'207'040

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Des compléments au budget 2024, représentant au total une augmentation de charges de CHF 11'191'035.-- sont accordés à la Municipalité.

Article 2 : La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2024	8'997'705
Plus augmentation des charges nettes 1 ^{ère} série	672'900
Crédit complémentaire extraordinaire Maison d'Ailleurs	200'000

	Modification des charges	Modification de revenus
1. Administration générale	91'200	
2. Finances	22'000	
3. Sport et bâtiments	485'600	
4. Mobilité, Travaux et environnements	151'500	
5. Jeunesse et cohésion sociale	174'550	70'420
6. Sécurité publique	119'000	
7. Urbanisme, RH, Culture et durabilité	347'000	
	1'390'850	70'420

Charges supplémentaires	<u>1'320'430</u>
-------------------------	------------------

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	<u>11'191'035</u>
--	--------------------------

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


P. Dessemontet



Le Secrétaire :


F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. Pierre Dessemontet, syndic